

**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
**NIF : 000216001808337**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de BLIDA**  
**Adresse : RN 29 OULED YAICH BLIDA**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**  
**N° 08/2022**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de BLIDA lance un avis de consultation nationale pour :

**REALISATION DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL, POSE ET SOUFFLAGE DE CABLE A FIBRES OPTIQUES Réparti en 03 lots**

<b>Lot N°°</b>	<b>DESIGNATION DES TRAVAUX</b>	<b>Longueur (km)</b>
1	<b>TRAVAUX DÉPLACEMENT CANALISATION AMROUSSA</b>	2,64
	<b>CT OULED YAICH - CCLT BLIDA</b>	6
<b>SOU-TOTAL 1</b>		8,64
2	CLIENT SNTF Déplacement canalisation et fibre optique	0,85
	SU0-OUED EL ALLEUG/SU2-BENKHELIL	18,5
	Société des Tabacs Algéro-Emiratie - STAEM -	2,335
	SRPF BLIDA	0,4
	GAP CPA FAMILY SCHOP	0,26
	Bureau de Poste Cours de Justice BLIDA	0,5
<b>SOU-TOTAL 2</b>		22,845
3	Pénétrante Autoroute CT Boufarik	3,5
	Pénétrante Autoroute CT BLIDA	13
	Pénétrante Autoroute EL AFFROUNE	1,2
	Pénétrante Autoroute CHIFFA	1,4
	Pénétrante Autoroute Larbaa	0,1
	Pénétrante Autoroute Meftah	3,9
<b>SOU-TOTAL 3</b>		23,1
<b>TOTAL</b>		54,585



**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
**NIF : 000216001808337**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de BLIDA**  
**Adresse : RN 29 OULED YAICH BLIDA**

**CONDITION DE PARTICIPATION :**

**Palier 01: Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :**

- Les entreprises ayant la qualification de catégorie une (01 dont l'activité principale est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification ;
- Les entreprises sans références professionnelles quelles que soient leurs qualifications
- Les entreprises nouvellement créées ;
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

**Palier 02 : Pour les lots dont la longueur est supérieure à 10 km et inférieure à 50 Km :** le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique ou les travaux publics.

**Palier 03 : Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km :** le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de cinq (05) et plus contenant l'activité hydraulique et/ou les travaux publics.

La vérification de la satisfaction du seuil de qualification minimum exigée est déterminée à travers les certificats de qualification et de classification professionnelles.

**NB : Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet une trancheuse, mini trancheuse, équipement de soufflage et équipement de raccordement. Cette obligation doit être matérialisée par un engagement formulé selon le modèle joint en annexe 17.**

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

**ALGÉRIE TELECOM**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de BLIDA**  
**Département Achats et Logistique**  
**Service Achats**  
**Adresse RN 29 Ouled Yaich BLIDA**

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de **cinq mille dinars (5000 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire :  
n°004450300000048 clé 60

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.



**EPE - Algérie Télécom - Spa**

**NIF : 000216001808337**

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de BLIDA**

**Adresse : RN 29 OULED YAICH BLIDA**

**Les offres doivent être composées :**

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée comportant la mention « **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention « **Offre Technique** ».
- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention « **Offre Financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

**ALGERIE TELECOM - SPA**

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BLIDA**

**CONSULTATION AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 08/2022**

**« REALISATION DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL, POSE ET SOUFFLAGE DE CABLE A FIBRES OPTIQUES REPARTIS EN 03 LOTS»**

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours** calendaires à compter de la première parution de l'avis de consultation sur le site web d'Algérie Télécom.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Fait à Blida le .....